

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA

P. O. Box 3243

Telephone : 517700

Fax : 517844

CONSEIL EXECUTIF
Neuvième session ordinaire
28 - 29 juin 2006
Banjul (GAMBIE)

EX.CL/273 (IX) Rev.1

RAPPORT SUR LA SITUATION
AU MOYEN-ORIENT ET EN PALESTINE

RAPPORT SUR LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT ET EN PALESTINE

INTRODUCTION

1. A sa huitième session ordinaire tenue du 16 au 21 janvier 2006 à Khartoum (Soudan) le Conseil exécutif a examiné le rapport sur la situation au Moyen-Orient et en Palestine (Doc. EX.CL/235 (VIII)) et, à l'issue de ses travaux, a adopté la décision EX.CL/256 (VIII) dans laquelle, le Conseil, entre autres :

REAFFIRME son ferme soutien à une solution juste et durable au conflit israélo-palestinien sur la base des résolutions internationales pertinentes, de l'initiative de paix arabe et de la Feuille de route et **EXHORTE** les Palestiniens et les Israéliens à honorer leurs engagements afin de créer un environnement propice à la reprise des négociations sur le statut final en vue de parvenir à une paix globale, durable et juste dans la région et de mettre fin à l'occupation par Israël des territoires palestiniens qu'il occupe depuis 1967, avec la solution de deux Etats, Israël et la Palestine, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité ;

FORMULE l'espoir que les prochaines élections législatives palestiniennes se dérouleront sans ingérence étrangère et d'une manière libre et transparente permettant ainsi l'instauration de la démocratie palestinienne ;

SE FELICITE EN OUTRE du retrait d'Israël de la Bande de Gaza qu'il considère comme un premier pas vers le retrait total des territoires palestiniens occupés en 1967, y compris Jérusalem Est, et **DEMANDE** au Gouvernement israélien de ne pas utiliser ce retrait comme un prétexte pour étendre son contrôle sur la Cisjordanie et Al-quods Al-Sharif ;

CONDAMNE AVEC VIGUEUR les mesures de répression et les agressions perpétrées contre les civils palestiniens sans défense, et **DEMANDE** à Israël de mettre fin à toutes ses mesures unilatérales destinées à créer de nouveaux faits accomplis qui sont en contradiction avec les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies et qui pourraient compromettre le processus de paix et anéantir tout espoir de parvenir à une solution juste, globale et pacifique ;

PREND NOTE des efforts déployés par le Comité de dix (10) Etats membres sur la Palestine, créé par la décision AHG/Dec.182(XXXVIII) en juillet 2002 et **RECOMMANDE** vivement d'intensifier les efforts en vue de trouver une solution juste, globale et pacifique au conflit au Moyen Orient et en Palestine.

2. Le présent rapport porte par conséquent sur l'évolution de la situation au Moyen Orient et en Palestine depuis la dernière session du Conseil avec un accent particulier sur le conflit israélo-palestinien.
3. Depuis la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement tenue en janvier 2006 à Khartoum (Soudan), il y a eu une série d'importants développements qui ont sérieusement affecté le processus de paix en Palestine et dans l'ensemble de la région. Il s'agit essentiellement des élections législatives en Palestine ; de la crise financière provoquée par la victoire du parti du Hamas aux élections législatives en Palestine ; des élections générales en Israël ; du Plan de désengagement E1 de la Cisjordanie du dirigeant du parti Kadima victorieux, Ehud Olmert ; de la catastrophe humanitaire dans les

territoires palestiniens occupés ; de la situation au Liban/Syrie ; de la poursuite de l'insurrection en Irak et la tentative de former un nouveau gouvernement de coalition ainsi que du programme nucléaire de l'Iran.

II. CONFLIT ISRAELO-PALESTINIEN

a) Elections législatives en Palestine

4. Le 25 janvier 2006, des élections ont eu lieu au Conseil législatif palestinien (CLP), le Parlement de l'Autorité nationale palestinienne (ANP). En dépit des élections municipales de 2005 et de l'élection présidentielle du 9 janvier 2005, il s'agissait des élections les plus démocratiques pour le CLP depuis 1996 ; les élections suivantes ont été reportées à maintes reprises en raison du conflit israélo-palestinien ainsi que des mesures et du refus d'Israël de permettre aux habitants de Jérusalem de participer aux élections.
5. Les électeurs palestiniens ont massivement participé aux élections et, fait sans précédent, le Hamas a mis fin à la mainmise sur le pouvoir, du Fatah, parti au pouvoir depuis de longues années. Le résultat final a révélé que le Hamas a gagné les élections avec 74 sièges contre 45 au parti au pouvoir le Fatah, ce qui donne au Hamas la majorité des sièges et le mandat de former un gouvernement par la majorité. En termes réels, le Hamas a obtenu 44% des voix mais 56% des sièges au parlement alors que le Fatah a obtenu 42% des voix mais seulement 34% des sièges.
6. A la suite de la victoire du Mouvement Hamas, Monsieur Ismail Hanniyeh a été nommé Premier Ministre et chargé de constituer le nouveau gouvernement. En conséquence, le 19 mars 2006, le Premier Ministre désigné du Hamas, M. Ismail Hanniyeh a présenté la liste de son cabinet de 24 membres et le programme politique et socioéconomique du parti Hamas au Président Mahmoud Abbas, pour approbation. La plate-forme politique du Hamas a, toutefois, été rejetée initialement le 23 mars 2006 par le Comité exécutif de 18 membres de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). Le Comité a émis les réserves de l'OLP sur cette plate-forme mais a autorisé le dirigeant du Hamas à présenter son cabinet au Conseil législatif palestinien pour un vote de confiance sur sa composition.
7. La plate-forme politique du Hamas repose sur le fait que le Mouvement a, à maintes reprises, exprimé son refus de reconnaître le droit d'Israël d'exister si ce pays ne reconnaît pas les droits des Palestiniens, notamment le droit de créer un Etat palestinien indépendant, et bien qu'il ait affirmé qu'il respectera les accords provisoires signés entre Israël et l'Organisation de libération de la Palestine, il reverra tous les autres accords et ne respectera que ceux qui sont dans l'intérêt du peuple palestinien, ceux qui sont garantiront la création d'un Etat palestinien avec Jérusalem comme capitale sur la base des frontières de 1967.
8. Le Gouvernement palestinien est en train de déployer des efforts pour former un gouvernement de coalition nationale. En dépit de l'échec des

précédents pourparlers, la voie reste ouverte pour des pourparlers sur la formation d'un gouvernement de coalition nationale. Dans le même temps, toutes les factions, y compris le Hamas et le Président Abbas, ont accepté d'inclure toutes les factions palestiniennes.

Réactions arabe, régionale et internationale à la victoire du Mouvement Hamas :

9. *La victoire du Mouvement Hamas aux élections législatives et la constitution du nouveau gouvernement de l'Autorité nationale palestinienne ont suscité des réactions divergentes.:*
10. *Sur la scène arabe, le Sommet de la Ligue des Etats arabes organisé en mars 2006, à Khartoum (Soudan), s'est félicité des élections législatives palestiniennes ; a appelé la communauté internationale à respecter le choix démocratique du peuple palestinien et à continuer à fournir des dons et l'assistance financière et économique nécessaire à l'Autorité nationale palestinienne et a mis en garde contre la position appelant à geler l'aide internationale en direction de l'Autorité palestinienne compte tenu des conséquences négatives gravissimes d'une telle position et de l'impact humanitaire, économique et social sur le peuple palestinien d'une part, et sur la stabilité et la sécurité de la région d'autre part. En outre, le Sommet arabe a adopté une décision sur la poursuite de la fourniture de l'assistance financière au budget de l'Autorité nationale palestinienne à concurrence de 55 millions de dollars des Etats-Unis par mois.*
11. *Le gouvernement israélien a exploité ces résultats pour réaffirmer son refus de dialoguer avec tout gouvernement issu du Mouvement Hamas ne reconnaissant pas Israël et les accords signés entre Israël et l'Autorité nationale palestinienne **sous** prétexte que les négociations politiques étaient déjà stoppées. De plus, les autorités israéliennes ont tiré prétexte de la victoire du Hamas, pour réaffirmer l'absence d'un partenaire palestinien oeuvrant pour la paix et imposer, par delà, un règlement unilatéral, à commencer par le plan unilatéral de retrait de la Cisjordanie. Aussi, Israël a-t-elle imposé un embargo sur l'ensemble des territoires sous contrôle de l'Autorité palestinienne et a décidé de geler le transfert, en direction de l'Autorité palestinienne, des revenus palestiniens des taxes douanières sur les importations en marchandises collectées par Israël dans les ports situés en Israël. En outre, Israël a décidé de renforcer les contrôles au niveau des barrages et des points de passage pour empêcher l'acheminement de l'assistance destinée au peuple palestinien ; d'accentuer la répression et l'assassinat des activistes palestiniens ; de faire intrusion dans la prison d'Ariha (Jéricho) pour enlever un groupe de prisonniers palestiniens et détruire cette prison ; de suspendre tous les contacts avec le gouvernement palestinien et enfin d'empêcher*

les membres du Conseil législatif du Mouvement Hamas et les membres du gouvernement palestinien de se déplacer entre la Cisjordanie et la Bande de Gaza pour tenir des réunions entre eux ou faciliter la gestion quotidienne des affaires du gouvernement.

12. *De son côté, le Quartet, chargé de la mise en oeuvre de la Feuille de route, a convoqué une réunion à Londres, quelques jours après l'annonce de la victoire du Mouvement Hamas, pour effectuer des consultations et dégager une position à ce sujet. Le Communiqué issu de cette réunion considère que la solution de cette question exige de toutes les parties au processus de paix de condamner la violence et le terrorisme et demande à la partie palestinienne de s'engager à reconnaître Israël et tous les accords signés entre l'Autorité palestinienne et Israël.*
13. *L'Union africaine s'est félicitée de la bonne tenue et de l'issue démocratique des élections législatives en Palestine. Elle a renouvelé son appui à la lutte légitime du peuple palestinien et a réitéré son appel à la fin de l'occupation de la Palestine et à une solution durable au conflit israélo-palestinien sur la base des résolutions internationales, de l'initiative de paix arabe et de la feuille de route.*

b) La crise financière

14. A la suite de l'accession du Hamas au pouvoir après les élections démocratiquement tenues en Palestine, une pression internationale considérable, dont les chefs de file étaient le Gouvernement israélien et les Etats-Unis, a été exercée pour isoler le nouveau gouvernement et compromettre sa situation financière.
15. De même, l'Union européenne a menacé d'arrêter son apport de ressources financières à l'Autorité nationale palestinienne si le Hamas ne remplit pas les conditions internationales dont la reconnaissance du droit d'Israël d'exister et le renoncement à la violence. La majeure partie de l'assistance annuelle de l'UE à l'ANP, estimée à 600 millions de \$EU, sera considérablement réduite si l'Europe met sa menace en exécution. De plus, Israël a confisqué les avoirs palestiniens résultant des impôts depuis plusieurs mois avant les élections. Entre-temps, sans qu'il soit tenu compte de l'ANP, la question de l'assistance a été examinée pour trouver les voies et moyens de poursuivre cette aide financière, soit par le biais du Cabinet du Président Mahmoud Abbas, soit par le financement direct de projets à but humanitaire. Les membres du Quartet, engagés dans la redynamisation du processus de paix au Moyen-Orient, ont examiné la situation financière difficile des Palestiniens et estimé qu'il faudrait donner du temps au nouveau gouvernement pour formuler son programme. Actuellement, le nouveau gouvernement est en train de chercher l'assistance

auprès des pays arabes et islamiques par l'intermédiaire de la Ligue des Etats arabes ainsi qu'auprès d'autres pays et institutions d'aide. Il convient de noter que la crise financière actuelle affectera non seulement le Gouvernement du Hamas mais également les nécessités de bases et l'économie du peuple palestinien.

16. Pour sa part, le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires a également prévenu que le refus d'Israël de verser les fonds provenant des taxes douanières et de la TVA à l'Autorité palestinienne risque de provoquer l'effondrement de l'Autorité, limitera sa capacité à fournir les services de base, tels que la santé, l'éducation, l'eau, l'électricité, etc., à payer les salaires des 150.000 fonctionnaires et à assurer le maintien de l'ordre en Cisjordanie et à Gaza, ce qui augmenterait en conséquence le taux du chômage et le niveau de pauvreté à plus de 64%.
17. L'Autorité palestinienne a également demandé à la communauté internationale d'assumer ses responsabilités vis-à-vis du peuple palestinien et au Gouvernement israélien de s'abstenir d'utiliser des politiques de sanctions collectives et de respecter le choix démocratique des Palestiniens ; elle a également demandé aux organisations internationales et aux gouvernements du monde de continuer à fournir l'assistance aux Palestiniens qui seront au bord d'une catastrophe humanitaire si les restrictions financières et les mesures d'Israël se poursuivent.
18. En raison de la détérioration de la situation économique dans les territoires palestiniens à la suite de l'imposition d'un blocus sur le transfert de l'assistance financière et humanitaire en direction de l'Autorité palestinienne, le quartet a organisé une réunion à New York le 15 mai 2006 au cours de laquelle il a rappelé ses positions précédentes concernant le Gouvernement palestinien et a chargé l'Union européenne de mettre en place un mécanisme permettant l'acheminement des aides humanitaires directement aux palestiniens sans passer par les institutions de l'Autorité Palestinienne dont près de 160.000 fonctionnaires n'ont pas perçu leurs salaires depuis trois mois.
19. La Russie et la Chine ont, pour leur part, annoncé leur reconnaissance des résultats des élections palestiniennes et leur respect de ce choix issu d'un processus démocratique incontestable tout en mettant l'accent sur la nécessité de la poursuite des négociations entre Israël et les Palestiniens pour parvenir à la paix et à une reconnaissance mutuelle entre les deux parties, ceci outre l'obtention de la condamnation de la violence et du terrorisme de leur part.

c) Elections israéliennes

20. Il convient de rappeler que le Premier Ministre Sharon a formé le parti Kadima en novembre 2005 et demandé des élections anticipées. En l'absence du Premier Ministre Ariel Sharon qui a eu une série soudaine de crises débilatantes qui l'ont plongé dans un coma qui dure depuis le 4 janvier 2006, le Kadima a été mené aux élections par le Premier Ministre par intérim Ehoud Olmert.
21. Aux élections pour le parlement de 120 sièges, tenues le 28 mars 2006, le parti centriste Kadima a obtenu 28 sièges en tout mais était loin d'atteindre la majorité à la Knesset israélienne. Toutefois, le parti Kadima a pu former une coalition avec d'autres partis et un gouvernement le 4 mai 2006, avec Ehoud Olmert comme Premier Ministre.
22. Le parti Kadima prétend qu'il n'y a pas de véritables partenaires de paix du côté palestinien et qu'Israël doit prendre initialement des mesures pour établir des frontières défendables et ainsi, consolider les frontières permanentes d'Israël pour préserver son caractère d'Etat « Juif ». S'agissant des relations avec les Palestiniens, le nouveau Premier Ministre a déclaré qu'il attend de voir si le Gouvernement du Hamas remplit les conditions pour reprendre les contacts israélo-palestiniens, à savoir la reconnaissance d'Israël comme un Etat juif, le désarmement de toutes les factions palestiniennes de résistance et l'adhésion à tous les accords précédents conclus entre l'Organisation de libération de la Palestine et Israël, notamment les Accords d'Oslo de 1973 et la Feuille de route pour la paix de 2003. Le parti Kadima avait également fait savoir dans sa plate-forme électorale qu'il s'opposait aux concessions sur Jérusalem. De son côté, le Président palestinien, Mahmoud Abbas, a déclaré que les résultats des élections israéliennes ne changeront rien tant que le Premier Ministre Ehoud Olmert ne change pas son agenda et/ou ne renoncera pas à ses idées unilatérales.

d) Plan de désengagement E1 d'Olmert

23. Selon le prétendu Plan de désengagement E1 du Premier Ministre Olmert, Israël se retirera unilatéralement de certaines parties de Cisjordanie mais conservera sept blocs ainsi que Jérusalem et la Vallée du Jordan. En effet, le retrait jusqu'aux nouvelles lignes en Cisjordanie confirmera également la séparation d'avec la Bande de Gaza, compromettra la continuité régionale d'un futur Etat palestinien et rétablira l'occupation et les colonies.
24. Le Plan du Premier Ministre Olmert qui préfère les mesures unilatérales aux négociations avec l'Autorité nationale palestinienne doit être considéré comme une renonciation au plan de paix de la Feuille de route soutenu par la communauté internationale. Le plan

proposé est largement considéré comme n'étant pas un plan de paix mais un plan qui constitue « un ensemble de mesures unilatérales qui permettront à Israël de rester dans la majeure partie de la Cisjordanie grâce à la construction du mur, laissant à Israël les colonies et Jérusalem et refusant le droit de retour des réfugiés palestiniens. Il est également considéré comme une déclaration de guerre contre le plan de paix basé sur la solution de deux Etats et il confirme le refus d'Israël de reconnaître tout parti palestinien ou toute action visant l'indépendance souveraine.

e) Catastrophe humanitaire dans les territoires palestiniens occupés

- 25.** Les territoires palestiniens occupés ont également subi une crise humanitaire dans la Bande de Gaza après l'épuisement des stocks de blé et de farine en raison de la fermeture continue par les Israéliens du passage commercial de Karni. La brusque augmentation des prix des denrées alimentaires dans la Bande de Gaza a également eu un effet néfaste sur le peuple palestinien. La plupart des groupes affectés par ces fermetures étaient les propriétaires de petites entreprises et les travailleurs de ces établissements industriels. La fermeture par Israël du passage de Karni qui est une artère primordiale pour le transport de produits commerciaux et des médicaments à destination et en provenance de la Bande de Gaza, a provoqué une perte estimée à 10,5 millions \$EU et la fermeture des minoteries dans la Bande de Gaza ainsi qu'une grave pénurie de médicaments qui a perturbé le travail des hôpitaux et menacé la situation sanitaire des malades palestiniens. Cette situation a en outre été exacerbée par les restrictions financières imposées au nouveau gouvernement du Hamas et par l'insécurité permanente dans les territoires occupés.

AUTRES DEVELOPPEMENTS AFFECTANT LA SITUATION DANS LES TERRITOIRES PALESTINIENS OCCUPES

- 26.** Depuis les dernières sessions du Conseil et du Sommet à Khartoum (Soudan), la situation dans les territoires palestiniens occupés a été marquée par une escalade militaire israélienne excessive et un cercle vicieux de violences entraînant des pertes en vies injustifiées. Par ailleurs, les forces israéliennes ont continué à perpétrer des actes d'agression contre les Palestiniens, notamment des opérations militaires, des assassinats, des incursions, la destruction des terres arables et le déracinement des arbres, des exécutions extrajudiciaires, la démolition des maisons et des biens, les attaques intempestives par les colons, la restriction des mouvements des Palestiniens par des sièges, les fermetures et les contrôles militaires, les campagnes d'arrestations et les activités de peuplement continues ainsi que la construction du mur de l'apartheid en dépit des condamnations de la

communauté internationale et de l'avis consultatif de la CIJ en juillet 2004 demandant au Gouvernement israélien, entre autres, d'arrêter immédiatement la construction du mur et d'indemniser les Palestiniens touchés.

27. Il convient de rappeler qu'en mars 2006, les forces israéliennes ont mené une attaque cynique sur Jéricho et sa prison centrale en violation de l'Accord conclu entre le gouvernement israélien et l'Autorité palestinienne sur la question des prisonniers et d'un engagement précis vis-à-vis des lois et des normes internationalement acceptées, en particulier les lois sur les droits de l'homme. L'attaque s'est soldée par l'arrestation illégale du Secrétaire général du Front populaire pour la libéralisation de la Palestine (FPLP) et de plusieurs autres palestiniens. En outre, 3 officiers de police palestiniens ont été tués et 80 autres blessés. L'ANP a considéré les attaques israéliennes sur la prison de Jéricho comme une violation flagrante de toutes les initiatives prises par les deux parties pour mettre fin à la violence, réduire la tension et imprimer un nouvel élan au processus de paix dans la région et a demandé à Israël de libérer immédiatement tous les détenus palestiniens enlevés à la prison de Jéricho et tous les autres prisonniers et détenus.
28. Pour sa part, l'UA a publié un communiqué de presse condamnant l'attaque de Jéricho et a demandé au Conseil de sécurité des Nations unies, aux membres du Quartet et à la communauté internationale d'amener le Gouvernement israélien à s'abstenir de perpétrer des violations qui ne serviront qu'à faire échouer les négociations de paix, accroître la tension et inciter à davantage de violence dans les territoires palestiniens occupés et dans l'ensemble de la région.
29. Par ailleurs, au cours du Sommet de la Ligue des Etats arabes à Khartoum (Soudan), les Ministres des Affaires étrangères de cette organisation ont, dans leur communiqué final, réitéré, entre autres, leur soutien au peuple palestinien et à son Autorité nationale ; condamné les mesures prises et la fermeture par Israël des points de passage dans la Bande de Gaza, demandé à la communauté internationale de poursuivre son assistance financière à l'ANP et de respecter le choix libre et démocratique des Palestiniens et de leurs dirigeants ; condamné les mesures d'Israël gelant le versement mensuel des taxes douanières et des recettes fiscales, et demandé au Quartet de reprendre ses activités de recherche d'une paix juste et durable dans la région sur la base des résolutions pertinentes des Nations unies et du principe de la terre contre la paix.

II. LIBAN/SYRIE

30. Les conséquences de l'assassinat de l'ancien Premier Ministre libanais Rafik Hariri continuent d'assombrir l'avenir politique de la Syrie. Le rapport Mehlis au Conseil de sécurité laisse présumer l'implication, dans l'assassinat, d'agents de sécurité syriens et libanais de haut rang. Les autorités syriennes ont indiqué leur disponibilité à œuvrer à la manifestation de la vérité. Un nouveau rapport du Conseil de sécurité qui est en cours d'élaboration, devrait approuver les conclusions du rapport Mehlis et autoriser la phase finale avant de traduire devant la justice les personnes suspectées d'implication dans l'assassinat.

Pendant ce temps, les développements récents dans les territoires palestiniens occupés continuent à avoir l'effet Doppler sur le Liban et la Syrie où les forces israéliennes continuent d'occuper les Hauteurs du Golan et le territoire libanais depuis 1967.

VII. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

31. Il ressort de ce qui précède que la poursuite du processus de paix et des négociations entre les Israéliens et les Palestiniens sera ardue surtout à la lumière de la conjoncture que traverse la région. Des efforts considérables devraient être déployés par les parties concernées et la communauté internationale pour la reprise des négociations.
32. Le blocus économique imposé à l'encontre du peuple palestinien depuis l'Intifada d'Alaqa, s'est intensifié, les conditions de vie sont devenues plus difficiles, ce qui rend et risque de provoquer davantage de tensions sur la scène palestinienne.
33. L'immobilisme qui a caractérisé le Quartet qui n'a pas concrétisé les résultats attendus de la Feuille de route portant l'instauration, en 2005, d'un l'Etat palestinien viable vivant côte à côte avec l'Etat d'Israël, nécessite un engagement renouvelé à la Feuille de route pour prendre en compte l'ensemble des développements récents enregistrés dans la région.
34. Le nouveau plan "E1" pour le désengagement en Cisjordanie, unilatéralement déclaré par Israël, dont le nouveau Premier Ministre fait la publicité, menace de faire échouer les efforts de paix. Le plan non seulement privera les Palestiniens de leurs terres mais également laissera une Palestine fragmentée qui ne peut pas constituer un Etat viable. Il faudra donc que l'Administration américaine et les membres du Quartet amènent Israël à mettre fin à toutes les mesures unilatérales en ce qui concerne les territoires occupés et le retour au plan de paix.

35. La présente crise financière a des effets considérables sur le peuple palestinien et l'économie palestinienne. La communauté internationale doit intervenir pour accorder l'assistance financière nécessaire aux Palestiniens. Il doit être donné au nouveau gouvernement du Hamas la chance de réajuster son programme politique.
36. Afin de créer un climat propice au retour aux négociations de paix, la communauté internationale et les membres du Quartet doivent exercer des pressions sur les parties pour qu'elles reconnaissent que c'est dans leur intérêt de mettre fin au cercle vicieux de la violence et de parvenir à la solution de deux Etats.
37. *Les mouvements palestiniens doivent faire un véritable choix stratégique, celui de l'unité face à l'occupant, pour faire prévaloir la cause suprême du peuple palestinien, par delà leurs divergences. Il convient, à cet effet, de se féliciter de l'importante initiative prise par le Président Mahmoud Abbas lors du Forum mondial de Charm El-cheikh, de lancer le dialogue inter-palestinien, lequel s'est ouvert le 25 mai 2006.*

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

2006

Report of the Meeting of Government Experts to consider the feasibility studies for the establishment of an electoral assistance unit and fund

African Union

African Union

<http://archives.au.int/handle/123456789/4256>

Downloaded from African Union Common Repository